

**FICHE DE RECENSEMENT DES BASSES-COURS**

A retourner à votre mairie qui transmettra à la DDCSPP

VOS COORDONNEES

Nom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Portable :

Email :

Si vous exercez une activité commerciale, indiquez un des identifiants suivants (un seul suffit) :

SIRET :

NUMAGRIT :

EDE :

ILU :

INUAV :

VOS OISEAUX

Adresse du lieu où sont détenus les oiseaux (à compléter si différente de l'adresse du détenteur) :

Espèces détenues : Nombres à indiquer

Poules :

Pintades :

Canards :

Cailles :

Oies :

Dindes :

Pigeons :

Faisans :

Perdrix :

Autres espèces d'oiseaux vivants (à préciser) :

VOTRE VETERINAIRE

Avez-vous désigné un vétérinaire sanitaire ? :    Oui    Non    Ne sait pas

Si Oui indiquez ses coordonnées :

Je soussigné, \_\_\_\_\_, déclare l'exactitude des informations précédentes et avoir pris connaissance des obligations de confinement des animaux de basses cours, du 18 avril au 16 mai 2016, en raison des mesures d'assainissement Influenza aviaire<sup>1</sup>.

Date :

Signature :

*<sup>1</sup>L'ensemble des volailles des basses-cours doivent être impérativement confinées en bâtiment fermé pendant la période du 18 avril au 16 mai. Il est conseillé de ne pas conserver les palmipèdes dans les basses-cours pendant cette période mais sans obligation impérative d'abattage. Seul le confinement de toutes les espèces d'oiseaux est obligatoire. Des mesures de nettoyage et désinfection peuvent également être conseillées aux détenteurs d'oiseaux de basse-cour.*